

Conçois moy s'il vous plait que l'on s'entende le dispois
 sur lescript de nosseigneurs et surs briez de vosseigneurs
 de se point s'ice n'est ny si mal de luy car il nous
 au vray olla peida nous ne l'avons point dispois raiant
 ny come faires en vraye lue ispois que ie ne fero pas
 longue vie et alors venant vers vous sans briez aise de faire
 plus long dispois moy pas semblant de ne se a faine
 mais de beaucoup des autres ispois car come le temps
 est a faine on ne seoit point de faulte de matiere
 Jay este passe hors vous a Cassell vers le royaume
 Lautgravi pour nosseigneurs come vous diray a ma
 lequel ma fait un horrible dispois et tout le
 monde monseigneur d'amboldt avoit este la le jour de
 devant lequel est venue vers toute les princes et
 la part du prince de Cond pour avoir faine de quelque
 gens de guerre, sur quoy les princes se sont declares
 que veillent environ quatre mille hommes et deux
 regiments de gens de pied a leur despois et vultes nela
 mener deux cent mille d'altro lequel argent est
 desja paye, quant aux gens on se faye tant qu'on
 peut, monseigneur d'amboldt dit que vultes se
 faine assez maintenant qu'il y a plusieurs gens de faine
 vers la St. michel, le Lautgravi ma dit aussi que
 la Roine d'Angleterre est venue vers mille
 au point de Cond, semblablement le dispois

1562. 7 Aug

53

Entre les autres si le Roy de Spaigne s'y vult meller
que soy ras se porteroit mal, ne me vons faire une
Infranco ne le laisserai avec une laquelle despen-
que ne sera bny tost, Le Sautgrain ma dict come
le Roy de Grecey a demandé quelz soy parts auy
my cinto Espnaulte et quel soy des manoirs mais
oy me sont en ce point que tant sublement faire
requer sans auy les princes d'Allemagne
Quant a vos affaires ne vons esraye vntes si
my vntes le tout avec a ma venue, Espirans
donques de vous vntes bny tost faire, car de
reste a pres manoir bny simblerment ne y
vntes de avec bonne grace pourrai a creater
vous l'antre Maister come vntes et bny de
Jugoy le 2 d'Avust Anno 1552.